

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n°
1907/2006 - n° 453/2010)

AFROPRET CACHET ROUGE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale: AFROPRET CACHET ROUGE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Enduit garnissant en poudre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

AFROCHIM SARL

Adresse : 8 RUE IBN ABI DHIEF Z.I SAINT GOBAIN 2014-BEN AROUS TUNISIE

Téléphone : (+216) 71 296 250. Fax : (+216) 71 296 222.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

AFROCHIM SARL -Télé: (+216) 58 455 060

-Télé: (+216) 71 296 250.

-Fax: (+216) 71 296 222.

-E-mail :contact@afrochim.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage 67/548/CE, 1999/45/CE et leurs adaptations.

Symbole(s) : Aucun (e)

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Ce produit n'est pas dangereux

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

En cas d'inhalation, transporter le patient à l'air libre.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec la peau :

Laver avec d'eau et rincer

En cas d'ingestion :

Ne rien faire absorber par la bouche.

En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour des parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit

- Protection du corps

Porter un vêtement de travail afin de protéger la peau.

- Protection respiratoire

Éviter l'inhalation de la poudre.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique : Poudre.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Point de fusion : Non applicable

Point d'ébullit. : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Densité apparente : 0.75 kg/L

Solubilité: Non déterminé

pH : Neutre ou légèrement alcalin

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

Expériences avec l'être humain

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre du fait de ce produit s'il est manipulé correct.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible.

12.1.1. Substances

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Après durcissement du produit, les éléments qui le composent sont insolubles et définitivement fixés.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

